

Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 6
- exprimés 6
- absents excusés 1
- représentés 0
- Ayant pris part à la délibération 6

Date de la convocation : 8/02/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12/2/2019

OBJET : Avis sur l'évolution de la fiscalité du Sivom des plaines et coteaux du Volvestre

L'an deux mille dix neuf et le 12 février à 18H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, ROSELLO José.

ABSENT EXCUSE : MARTY Lætitia

M LE LURON Renaud a été élu secrétaire.

La commune de Bax étant membre du Sivom des plaines et coteaux du Volvestre, Monsieur le maire présente au conseil municipal 3 simulations d'évolution de la fiscalité 2019 de ce Sivom ainsi que du taux horaire 2019 des agents pouvant être mis à disposition des communes membres ou réaliser des prestations pour le compte de celles-ci.

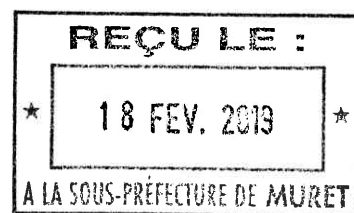
	Montant prévisionnel Fiscalité 2019	Évolution en %	Taux horaire des agents 2019	Évolution en %
Simulation 1	489 004,00 €	16,087%	22,74 €	5,767%
Simulation 2	436 254,00 €	3,565%	24,01 €	11,670%
Simulation 3	355 654,00 €	-15,568%	25,64 €	19,260%

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- exprime son choix pour la **simulation n° 2**.
- demande aux 2 délégués du Sivom des plaines et coteaux de faire remonter cet avis de la Commune de Bax au Conseil syndical du Sivom des plaines et coteaux du Volvestre.

Ainsi fait et délibéré à BAX, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a
été publiée et transmise au
Représentant de l'État le 18 février 2019



Le Maire, P.BEDEL

